



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E162395

VALABLE JUSQU'AU 20/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2016B01044

Siret : 820 538 429 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5002482-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79248827

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79248827

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : 2JBR

38 BOULEVARD DES SAULNIERS
35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Téléphone : 02 99 96 62 73

Portable : 06 22 49 17 73

Site Internet :

E-mail : accueil@2jbr.fr

Responsabilité légale :

ROIMIER JÉRÉMY GÉRANT / BESNARD JÉRÔME GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	21/07/2023
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste)	17/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/05/2024
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	21/07/2023
o Ventilation mécanique	17/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.